



ÉCONOMIE



Sans-fil: **Bell Mobilité** remporte les enchères

Page 3

Le ménage se poursuit de plus belle chez **Netgrappe**

Page 3





Les fondateurs de Cinar, **Micheline Charest** et **Ronald Weinberg**.

La GRC recommande des poursuites au criminel

CHARLES CÔTÉ

APRÈS PLUS D'UN AN d'enquête de la part de deux inspecteurs, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) s'apprête à remettre un dossier au bureau des substituts du procureur général du Québec en vue de la mise en accusation de quatre personnes, dirigeants ou ex-dirigeants de la société Cinar.

« On va faire la preuve d'actes criminels qui ont débouché sur une fraude fiscale, a expliqué le caporal Norman Denis, de la Gendarmerie royale du Canada. On va recommander une poursuite pour fraude, en vertu de l'article 380 du Code criminel. »

La décision de déclencher ou non une poursuite criminelle sera prise par le bureau des substituts du procureur général. L'article 380 du Code criminel prévoit un emprisonnement maximal de 10 ans pour toute fraude dont la valeur dépasse 5000 \$.

« Nous sommes à construire le précis judiciaire, le rapport d'enquête final qu'on remet au substitut, a indiqué M. Denis. Nous prévoyons le déposer à la fin du mois

Voir CINAR en D2

LES MARCHÉS			
CDNX ▲			
Composé	3286,86	36,80	
Variation du jour	1,13%	An 11,54%	
TORONTO ▼			
TSE 300	9287,66	-34,21	
Variation du jour	-0,37%	An 5,91%	
NEW YORK ▲			
Dow Jones	10983,63	96,27	
Variation du jour	0,88%	An -0,18%	
S&P 500			
	1373,47	7,46	
Variation du jour	0,55%	An -2,53%	
NASDAQ			
	2782,79	10,06	
Variation du jour	0,36%	An -31,69%	
DOLLAR CAN			
	66,94 C\$	0,22	
Variation du jour	0,33%	An -3,61%	
DOLLAR CAN			
	71,16 €	-0,08	
Variation du jour	-0,11%	An 0,03%	
OR			
	268,50 \$	2,90	
Variation du jour	1,09%	An -5,76%	
PÉTROLE			
	27,21 \$	0,65	
Variation du jour	2,45%	An 0,96%	

AIR CANADA

D'autres têtes risquent de tomber

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — Air Canada se prépare à éliminer encore plus d'emplois et à réduire davantage l'offre de sièges sur certaines liaisons si l'économie nord-américaine continue de se détériorer.

En commentant les résultats de fin d'année, publiés hier, le président d'Air Canada, Robert Milton, a confirmé que le transporteur avait été surpris par le ralentissement soudain du marché à la fin de l'année, après quelques trimestres à plein régime.

En conséquence, le transporteur a annulé ses plans de croissance de capacité pour l'année 2001. Il réduira aussi l'offre sur les liaisons moins rentables, au Canada comme dans le reste du monde.

La modernisation de la flotte d'avions, dont la commande attendue de jets régionaux de Bombardier, est freinée.

Il y a quelques mois à peine, les dirigeants d'Air Canada misaient sur une croissance de capacité de 5 % en 2001. Ce taux était déjà inférieur à celui de 8 % dont ils faisaient part au moment de la fusion avec leur ancien concurrent Canadien.

« Le ralentissement a été incroyablement soudain au quatrième trimestre. Nous préférons donc nous préparer à une détérioration économique prolongée en Amérique du Nord, en espérant qu'elle ne se produise pas », a indiqué M. Milton.

Le transporteur a déjà commencé, en décidant d'éliminer 3500 postes en décembre, surtout au moyen de retraites hâtives et de départs volontaires. Air Canada prévoit avoir retranché les deux tiers de ces postes d'ici l'été prochain.

« Nous avions embauché 2000 personnes l'an dernier pour faire face à un niveau d'activités record et à l'intégration de Canadien. Mais avec le ralentissement soudain en fin d'année, nous nous sommes retrouvés avec beaucoup d'employés en trop, a expliqué M. Milton.

« Les 3500 postes en voie d'éli-



Le pilote de cet avion d'Air Canada a dû affronter la poudrerie, hier matin, à l'aéroport Pearson de Toronto. Il semble que le transporteur aérien pourrait faire face à des difficultés beaucoup plus sérieuses au cours des prochains mois...

mination concernant surtout des gens qui étaient proches de la retraite et qui étaient aussi les mieux payés. Leur départ nous permet aussi de rajeunir notre effectif et de réduire nos frais de main-d'oeuvre.

« Mais si l'économie nord-américaine se détériore davantage, nous devons sans doute réduire encore notre effectif. »

Air Canada comptait 45 100 employés à la fin de décembre dernier, incluant ceux de Canadien. Avec la réduction d'emplois en cours, et sans aggravation économique, Air Canada prévoit en avoir 42 000 d'ici la fin de l'année.

Cet effectif serait comparable au total combiné de Canadien et d'Air Canada à la fin de 1999, juste avant le début de leur processus de fusion.

Les résultats de fin d'exercice publiés hier par Air Canada, même s'ils sont conformes aux attentes des analystes, ont néanmoins dé-

montré l'effet de la flambée du coût du carburant, des surcoûts de main-d'oeuvre, des annulations de vols par mauvais temps et de la pression concurrentielle accrue sur les tarifs.

Air Canada a déclaré une perte nette de 274 millions uniquement au quatrième trimestre, et une perte nette de 82 millions pour l'ensemble de l'exercice.

La flambée du prix du carburant a compté pour 120 millions dans le résultat net du quatrième trimestre, et 395 millions pour tout l'exercice. L'inflation pétrolière a éliminé toutes les économies qui étaient attendues de l'intégration de Canadien, selon M. Milton.

Le président d'Air Canada a aussi indiqué que l'engagement de ne pas hausser les tarifs sur les liaisons intérieures au cours de l'année suivant l'intégration de Canadien avait également nui aux résultats du transporteur.

Et maintenant que cet engagement a pris fin, avec une hausse des tarifs de 6 % depuis janvier, Air Canada doit composer avec un marché détérioré et une concurrence accrue.

Même si les investisseurs en avaient été prévenus le mois dernier, ils ont peu apprécié les nouvelles d'hier. Après avoir connu quelques séances haussières, les actions d'Air Canada ont cédé 35 cents, à 12,15 \$.

Par ailleurs, Air Canada envisage toujours de lancer un transporteur à rabais. Mais sa future filiale, surnommée « Air Canada Légère » par les analystes, pourrait se réaliser en partenariat avec d'autres transporteurs et investisseurs.

« Notre infrastructure est prête et nous avons des propositions de partenaires potentiels. Mais nous n'irons pas de l'avant sans des ententes satisfaisantes avec les syndicats de nos employés », a dit Robert Milton.

« Milliers d'emplois menacés » par les quotas dans le bois d'oeuvre ?

RICHARD DUPAUL

LE MAINTIEN des quotas sur l'exportation de bois d'oeuvre aux États-Unis, tels qu'ils sont établis dans l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux (ABR) qui expire le 31 mars 2001, menace « des milliers d'emplois » dans les provinces visées par l'Accord, incluant au Québec, affirme le président du conseil de la « nouvelle » Association des produits forestiers au Canada (APFC), David Emerson.

Également président de la société forestière Canfor, de Vancouver, M. Emerson s'est dit hier « préoccupé » par le peu de progrès des négociations entre Ottawa et Washington dans ce dossier, alors que les producteurs de bois américains menacent le Canada de représailles de toutes sortes.

Les producteurs canadiens souhaitent, pour la plupart, le libre-échange dans le secteur du bois d'oeuvre. Ils se butent cependant au refus des

Américains, qui accusent le Canada de verser à son industrie forestière pour 4 milliards de dollars américains de subventions « illégales ».

L'Accord sur le bois d'oeuvre, qui est en vigueur depuis le 1^{er} avril 1996, limite à 14,7 milliards de pieds mesure de planche (pmp) les exportations libres de droits vers le marché américain en provenance des quatre principales provinces productrices, dont le Québec et l'Ontario. Au-delà de ce seuil, le gouvernement fédéral doit appliquer une taxe exorbitante pouvant atteindre 100 \$ US le pmp qui décourage les exportations.

Les ventes de bois d'oeuvre aux États-Unis génèrent des revenus de quelque 10 milliards de dollars par année. Au Québec, plus de 35 000 personnes travaillent dans l'industrie forestière et la très grande partie des exportations de bois résineux, soit 3,9 milliards de pmp sur les 4 milliards vendus à l'étranger, aboutissent aux États-Unis.

M. Emerson soutient que dans sa province,

plusieurs scieries ont dû fermer leurs portes à cause des quotas, qui ont pour effet de favoriser les producteurs des autres provinces qui ne sont pas touchés par l'Accord. Selon lui, « des milliers d'emplois » au Canada sont menacés si les règles actuelles ne sont pas révisées à la satisfaction de tous, compte tenu de la capacité de production excédentaire de l'industrie.

Le libre-échange dans le bois d'oeuvre est l'une des « quatre ou cinq priorités » de l'APFC, qui a officiellement vu le jour hier et qui remplace l'Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP). La nouvelle association, qui englobe dorénavant le secteur du bois qui n'était pas représenté auparavant par l'ACPP, parlera « d'une seule et même voix » au nom de toute l'industrie des produits forestiers, a déclaré M. Emerson au terme de la Semaine internationale du papier, qui se tenait à Montréal.

Voir BOIS D'OEUVRE en D2

Un adepte de la vitesse se confie.

Voir page D5



BCI annule une vente de 875 millions US

La Presse

BELL CANADA INTERNATIONAL (BCI) a résilié l'entente conclue avec la société américaine Velocom portant sur la vente de ses éléments d'actif brésilien, entente qui devait lui rapporter 875 millions de dollars américains.

Cette filiale du conglomérat BCE établie à Montréal l'a fait savoir par la voie d'un communiqué diffusé hier après la fermeture des marchés. Le 25 septembre dernier, BCI avait pourtant conclu une entente définitive pour vendre sa participation dans les entreprises brésiliennes de services locaux concurrentiels Vesper S.A. et Vesper Sao Paulo S.A., ainsi que le fournisseur de services Internet Interativa S.A. à VeloCom, le partenaire de BCI dans ces entreprises.

La conclusion de cette vente était notamment assujettie à l'obtention du financement nécessaire par VeloCom. Or, l'entreprise américaine a visiblement échoué à l'obtenir, puisqu'elle n'a pas avisé BCI qu'elle avait trouvé les fonds nécessaires.

BCI a fait savoir hier à VeloCom qu'elle mettait fin à l'entente. Dans son communiqué, la société montréalaise déclare conserver « ses droits contractuels, tout en se donnant la possibilité de poursuivre diverses autres options ».

CEPSA pourrait contribuer à créer 2000 emplois

LISA BINSSE
envoyée spéciale

MADRID – L'est de Montréal, qui a subi au cours des dernières années de sérieux contrecoups et des rationalisations, a reçu hier un coup de pouce important, un investissement de 900 millions de dollars du groupe espagnol CEPSA en partenariat avec la Société générale de financement (SGF), pour l'établissement d'une chaîne pétrochimique au Québec qui permettra la création de 2000 emplois, dont 140 directs.

C'est par la filiale Interquisa, formée par CEPSA et la SGF, que l'usine sera mise en service en 2002. La construction au coût de 700 millions commencera en mars. L'usine produira de l'acide téréphthalique purifié (ATP) dans le secteur industriel de l'Est. Ce produit sert à la fabrication d'une fibre de plastique qui entre dans la composition des vêtements (polyester) et dans les bouteilles de plastique recyclables pour les boissons gazeuses, l'eau et la bière, un créneau en forte croissance au Royaume-Uni et dans certains États américains.

En parallèle, ce projet signale le retour à Montréal-Est de la société texane Coastal, qui avait acquis les installations de Kemtec en 1994. L'entreprise a cessé ses activités au Québec en 1998 en raison d'un marché en baisse. Elle revient maintenant, grâce à un partenariat avec la SGF, pour y produire du paraxylène, la matière première essentielle à la fabrication d'ATP. Il

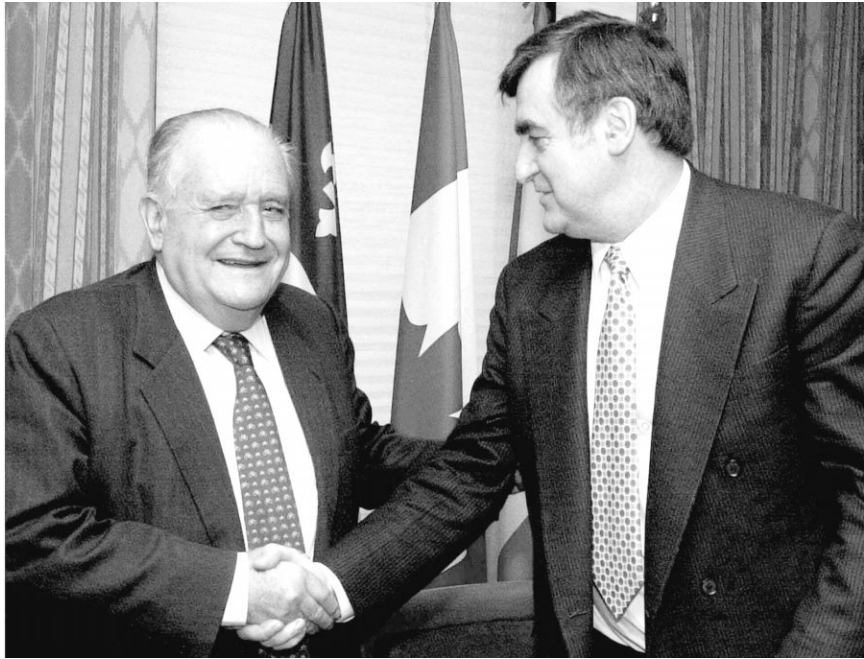


Photo AP ©

Le président de CEPSA, M. Carlos Pérez de Brício, a serré la main du premier ministre « de l'État du Québec » (traduction de l'interprète), M. Lucien Bouchard, hier à Madrid.

s'agit d'un investissement de 200 millions et cela signifie l'embauche de 79 personnes.

Dans les deux filiales, la SGF est partenaire à hauteur de 49 %, ce qui signifie une injection de fonds de sa part d'environ 450 millions.

La signature des deux projets s'est faite hier matin en présence de M. Bouchard et du président de CEPSA, Carlos Pérez de Brício, de Claude Banchet, président de la SGF, de Louis Roquet, président d'Investissement Québec, et de John Johnson, vice-président, marketing, de Coastal.

« C'est le deuxième projet en importance depuis cinq ans après l'usine d'Alcan à Alma (plus de 2 milliards), a déclaré le premier ministre Lucien Bouchard, au cours

de la conférence de presse au siège social de CEPSA. C'est le retour en force de l'est de Montréal dans la pétrochimie internationale. Cette annonce est le résultat de plusieurs années de travail. »

C'est l'ancien premier ministre Robert Bourassa, a-t-il rappelé, qui a donné son appui au premier projet de CEPSA au Québec, celui qui s'est concrétisé en 1993 à Bécancour, où sa filiale Petresa Canada fabrique un produit qui est une composante de détergents biodégradables.

M. Bouchard, qui dirige sa dernière mission européenne en Espagne et en Italie en tant que premier ministre, a noté que ce type de projet a été rendu possible en raison de l'appartenance du Québec à l'es-

pace nord-américain. Depuis cinq ans, a-t-il précisé, le Québec a reçu pour 12,3 milliards d'investissements étrangers. C'est grâce aussi à l'accord du libre-échange. « C'est le Québec qui a entraîné le Canada dans le libre-échange. Jamais le Canada n'y serait allé sans le poids du Québec. »

M. Pérez de Brício, qui s'est dit honoré de la présence du premier ministre « de l'État du Québec (une traduction de l'interprète) », a expliqué que CEPSA, la deuxième société pétrolière en Espagne, fera ainsi face à un concurrent de taille, la britannique BP Amoco, le premier producteur mondial d'ATP. Cela ne semble nullement l'inquiéter : « Il y a de la place pour tout le monde. »

Il prévoit que les bénéfices du groupe, une société à capital fermé, doubleront d'ici trois ans. L'usine de Montréal devrait générer un retour sur investissement d'au moins 20 %. La SGF prévoit entrer dans son investissement en cinq ans.

M. Pérez de Brício ne s'inquiète pas non plus du ralentissement aux États-Unis : « Je ne crois pas que ce ralentissement ait une influence sur la consommation de bière des Américains. »

Le projet bénéficie d'une subvention de 50 millions dans le cadre du programme FAIRE d'Investissement Québec. La construction de l'usine nécessitera l'embauche de 5000 personnes. Elle aura une capacité de production de 500 000 tonnes métriques d'ATP par année. Selon CEPSA, la production pourra être haussée de 20 % au maximum. L'ATP est une résine facilement recyclable utilisée dans la production de plastique. L'essentiel de la production sera exporté. Le marché américain de cette résine est de cinq millions de tonnes. La production de l'usine de CEPSA représente 10 % du marché actuel.



ÉCONO FLASHES

CAE | Trois contrats de 20 millions

LE GROUPE des produits du bois de la division des systèmes de foresterie de CAE a décroché trois contrats évalués à plus de 20 millions. Il s'agit, entre autres, de la vente d'un système High Grader à Superior Lumber, de Glendale (Oregon), d'un système Primary Breakdown à Buchanan Lumber, de High Prairie, en Alberta, et d'une commande importante de systèmes d'optimisation. Le troisième contrat porte sur 12 systèmes d'optimisation pour un important producteur de bois canadien. CAE a conclu aussi une entente en vue de constituer une coentreprise avec Poong Nam Screens d'Inchon, en Corée du Sud, le plus important fabricant de cylindres en Asie. Cette coentreprise devrait ajouter 3,5 millions aux revenus annuels de CAE. CAE s'alliera avec Poong Nam Screens, plus important fabricant de cylindres à tamis du marché asiatique, afin d'établir une troisième assise manufacturière de pâtes et papiers dans le marché asiatique.

Emballages Consumers | Paiements suspendus

EMBALLAGES Consumers a avisé les titulaires de billets de premier rang à 9,75 % (échéant en 2007) qu'elle n'effectuerait pas les paiements d'intérêts dus hier. L'entreprise prévoit également ne pas effectuer les prochains paiements d'intérêts sur ces billets ou sur les billets à escompte garantis de premier rang à 10,25 % (échéant en 2005), jusqu'à ce qu'elle ait conclu une entente quant à la restructuration de cette partie de la structure du capital de l'entreprise. Ceci fait partie d'un plan dans lequel l'entreprise s'engage afin de placer ses exploitations dans une meilleure situation financière. L'entreprise entrera dans des discussions détaillées avec les actionnaires et prévoit les rencontrer ce mois-ci afin de restructurer les conditions des billets. L'entreprise continuera de payer ses autres créanciers, incluant ses fournisseurs et ses soumissionnaires, dans le cours de ses activités.

Nortel | Commande en Chine

NORTEL NETWORKS a indiqué hier que la société chinoise Xinjiang Mobile Communications a passé une nouvelle commande de 30 millions de dollars américains pour des équipements pour réseaux sans fil. Nortel dit être présente dans 17 des 31 provinces chinoises. Il s'agit de la cinquième expansion du réseau sans fil de Xinjiang, qui devrait ajouter environ 28 000 clients à sa liste d'abonnés. Le titre de Nortel se repliait de presque 2 % à 56,80 \$, hier à la Bourse de Toronto.

Cognicase | Acquisition de Maxon

COGNICASE a acheté Maxon, société spécialisée dans la gestion de sécurité des réseaux et implantée à Brossard et à Toronto. La gamme de Maxon fera partie de la division infrastructure de sécurité que l'acquéreur appelle Watch4me. Cognicase, dont la Banque Nationale avait pris le contrôle en mai 2000 pour 232 millions, veut ainsi se renforcer dans la protection des systèmes critiques et les applications de commerce électronique. Cognicase cherche en outre à bien se placer sur le marché en forte croissance des services de gestion de sécurité, dans un contexte où les systèmes d'information complexes sont devenus la norme.

Virtual Prototypes | Dans l'instrumentation de bord

VIRTUAL PROTOTYPES, fournisseur d'outils logiciels de développement de systèmes graphiques à haute fiabilité dans des domaines critiques, participe avec Lockheed Martin au premier vol effectué par un F-22 doté du logiciel Block 3, qui comprend des fonctions intégrées de l'instrumentation de bord (radar, équipement de guerre électronique et comm/nav/entr). La conception du Block 3 fait partie de la dernière étape avant d'entrer dans la phase de production finale. Le logiciel, qui offre une fusion totale des données des capteurs de l'équipement électronique de bord, a permis au F-22 d'accomplir des progrès importants vers la production petite série.

Techcana Capital | Transaction avec Pan-O-Starr

TECHCANAL CAPITAL, de Saint-Félicien, a complété sa transaction de prise de contrôle inversée par l'acquisition de Pan-O-Starr. Concurrentement à celle-ci, Techcana a complété un placement privé de 2,9 millions d'unités à un prix de 31 cents chacune. Chacune des unités consiste en une action ordinaire de Techcana, ainsi qu'une option d'achat d'actions ordinaires, chacune des options donnant droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire à un prix de 41 cents pendant 24 mois. Le produit net sera utilisé au développement des activités de Pan-O-Starr. L'usine de fabrication de Pan-O-Starr est présentement en construction. La production débutera au troisième trimestre de 2001.

Pierre Bellemare

CINAR

Suite de la page D1

de février ou début de mars. Il va être assez épais, avec plusieurs annexes. »

L'enquête de la GRC dure depuis octobre 1999, quand des allégations de fraude fiscale avaient fait surface à la Chambre des communes à l'égard de la société Cinar, qui produit des émissions pour enfants.

Dans les mois qui ont suivi, cette vedette des industries culturelles canadiennes a vécu une descente aux enfers qui s'est soldée par la suspension de son titre en Bourse.

Plus récemment, l'histoire a connu de nouveaux rebondissements.

En décembre, la société s'est entendue avec les autorités fiscales, fédérales et provinciales, quant au remboursement de crédits d'impôts obtenus en utilisant des prétenoms canadiens comme paravent à des auteurs et à des artisans américains. Le programme de crédits d'impôts est conçu pour encourager la production locale.

Puis, la semaine dernière, Cinar annonçait la démission de ses vérificateurs financiers. La société ne pourra donc pas déposer des états financiers vérifiés, ce qui pourrait entraîner la radiation définitive de son inscription à la Bourse de Toronto.

Au début de la semaine, Cinar a intenté une poursuite au civil contre ses fondateurs, Ronald Weinberg et Micheline Charest, ainsi que son ex-vice-président finances, Hasanain Panju, pour un montant de plus de 28,6 millions.

Durant leur enquête, les agents de la GRC se sont déplacés un peu partout aux États-Unis afin de recueillir des témoignages au sujet de quatre séries d'émissions pour enfants. Il pourra y avoir des dizaines de témoins à charge. M. Denis a indiqué que les prête-noms ne font pas partie de suspects mais seront appelés à la barre des témoins.

M. Denis a par ailleurs manifesté son impatience devant le mutisme des autorités fiscales sur cette af-

faire. Il se demande entre autres si le règlement intervenu en décembre exclut la possibilité de poursuites criminelles en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu contre Cinar ou ses dirigeants. « Revenu Canada ne nous parle pas ; ils se réfugient derrière la protection de la confidentialité des renseignements fiscaux », a-t-il déploré.

La GRC ne joue pas de rôle dans les enquêtes fiscales proprement dites. À Ottawa, dans les cas de fraude fiscale, les enquêteurs de l'Agence des douanes et du revenu doivent s'entendre avec les substituts du procureur général du Canada quand vient le temps de poursuivre un contribuable au criminel, ou encore d'abandonner les poursuites.

La Loi de l'impôt sur le revenu spécifie que dans le cas de fraude fiscale, il peut y avoir une poursuite pénale ou criminelle en dépit du fait que les sommes ainsi que les amendes réclamées au contribuable ont été acquittées.

Des quotas nuisibles

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

LE COMMERCE du bois d'oeuvre résineux est le domaine où le libre-échange entre le Canada et les États-Unis a échoué le plus lamentablement. L'accord semble même avoir rendu plus virulent cette chicane, qui remonte aux années trente. Mais la dispute pourrait maintenant se dérouler davantage au sein du Sénat américain qu'entre industriels et politiciens des deux pays.

À l'occasion de la confirmation de Robert Zoellick comme représentant au Commerce du président George Bush, plusieurs sénateurs ont voulu qu'il s'engage à adopter une ligne dure à l'égard du Canada dans ce dossier. Le chef de la majorité républicaine, Trent Lott, a imputé aux « pratiques anticoncurrentielles du gouvernement canadien » la fermeture d'une centaine de scieries aux États-Unis. Le sénateur démocrate du Montana, Max Baucus, a averti M. Zoellick qu'un échec dans la recherche d'une solution créatrice pourrait faire éclater une guerre commerciale.

Mais la veille, huit sénateurs des deux partis, sous la houlette du sénateur républicain de l'Oklahoma, Don Nickles, ont proposé une résolution d'éliminer les quotas et les autres restrictions au commerce du bois d'oeuvre, et de ne pas renégocier l'accord de 1996, lorsqu'il arrivera à échéance fin mars. Il avait déjà proposé une résolution semblable en mai 2000, exprimant les vœux d'une coalition d'associations et d'entreprises qui représentaient 95 % de l'utilisation du bois d'oeuvre résineux aux États-Unis, notamment l'industrie de la construction.

L'accord de 1996, qui impose des frais croissants au-delà d'un plafond des ventes canadiennes en franchise, ajouterait en moyenne 1000 dollars américains au prix d'une maison neuve. Cela signifie qu'environ 300 000 familles par an ne peuvent pas obtenir une hypo-

thèque pour acheter leur première maison. L'accord a également désorganisé le marché et produit des fluctuations des prix de presque 50 % en quelques mois, parce que les exportateurs canadiens programmaient leurs livraisons plus en fonction des quotas que de la demande.

Un accord aussi contraire à l'esprit du libre-échange ne pouvait qu'entraîner de nouvelles querelles administratives dans son sillage. Il y a notamment eu le cas « des poteaux préforés et des bois entaillés » qui avaient d'abord été exclus du bois d'oeuvre soumis au quota. En février 1999, les douanes américaines se ravaisaient, et la compagnie qui avait demandé que les poteaux préforés soient hors quota se faisait dire que son appel pourrait prendre deux ans. L'Organisation mondiale des douanes désavoua la décision américaine, mais Washington réserve son droit d'agir pour une question de procédure. Bref, les arbres cachent la forêt, et on perd de vue que l'accord fait du tort à l'ensemble de l'économie nord-américaine.

Depuis près d'un an, les deux gouvernements voient la nécessité d'étendre le régime du libre-

échange au bois d'oeuvre résineux, mais il n'y a que des discussions informelles en attendant que le successeur de Bill Clinton puisse former son équipe. Avec la nomination de M. Zoellick, c'est maintenant chose faite, mais il semble que, d'un côté comme de l'autre, on ne veut rien précipiter. Il est sûrement difficile pour des industries, dont la gestion a été déformée par des règles arbitraires, de définir clairement leurs intérêts dans un marché libre et très concurrentiel. Le ministre de l'Industrie, Brian Tobin, a notamment déclaré mercredi : « Dans un monde parfait, nous voudrions que les échanges de bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis tombent sous le coup de l'ALENA. » Et il a ajouté : « Il est beaucoup trop tôt dans le processus pour commencer à discuter de nos options. »

Comme le dernier mot appartiendra vraisemblablement au Sénat américain, le Canada ne doit pas perdre de vue que les négociations sur le bois d'oeuvre pourront avoir des ramifications dans de nombreux autres domaines jusqu'à ce qu'on trouve une solution acceptable pour des sénateurs comme Trent Lott et Max Baucus.

BOIS D'OEUVRE

Suite de la page D1

L'APFC s'occupera des dossiers nationaux et internationaux, laissant les affaires régionales aux associations provinciales, précise la présidente de l'Association, Lise Lachapelle, qui ne prévoit pas d'accrochage majeur dans le partage des tâches.

Parmi ses autres priorités, l'APFC veut faire avancer la certification des pratiques d'aménagement forestier durable de ses membres. Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine, mais un autre objectif sera de le faire savoir aux Canadiens et au reste du monde par une vaste campagne de

communication, ajoute M. Emerson.

Un autre dossier chaud est celui de la taxation « excessive », qui affecte la capacité concurrentielle des sociétés forestières canadiennes, selon l'APFC.

L'industrie des produits forestiers est le plus grand exportateur net du Canada, avec des ventes annuelles de 40 milliards. L'an dernier, l'industrie a versé aux gouvernements pour près de 9 milliards en impôts et taxes diverses, incluant les retenues de salaire des 246 000 personnes qui travaillent dans ce secteur, selon l'APFC.

TRAVAILLER TECHNO

Le problème est entre la chaise et le clavier



ARIANE KROL
ariane.krol@lapresse.ca

Ils disent qu'ils font du *support* technique. L'anglicisme est aussi révélateur qu'un lapsus : ils doivent non seulement aider les utilisateurs d'ordinateurs, mais aussi les supporter. Même s'ils sont insupportables.

« Le meilleur utilisateur, c'est l'utilisateur en vacances », résume Éric, qui a fait du soutien technique dans une boîte de communications durant plusieurs années avant de jeter son dévolu sur l'entretien des serveurs, un boulot qui lui évite les contacts trop fréquents avec les employés en détresse.

Éric n'a rien d'un asocial dérangé. Il a une blonde, deux enfants, et il peut discuter plus de 20 minutes sans placer le mot ordinateur. Mais quand il parle de l'utilisateur type, qu'il appelle *user loser*, il s'emporte. Selon lui, l'origine des pépins informatiques se trouve souvent « entre la chaise et le clavier ». « Avant d'appeler pour nous dire : « ça marche pas, gang d'incompétents », les usagers devraient penser qu'ils sont peut-être à l'origine de leur problème », dit Éric.

Si vous avez déjà travaillé dans un bureau d'une certaine taille, ou appelé la ligne 1-800 d'un fabricant, la dynamique vous est familière. L'erreur survient et vous décrochez le téléphone. Commence alors un dialogue de sourds entre un spécialiste qui tente d'établir un diagnostic avec des indications approximatives et un patient qui confond le système nerveux et le système digestif.

Pas étonnant que les intervenants en technologie aillent chercher un certain réconfort dans Internet. La foire aux questions du groupe de discussion pour les administrateurs de réseaux (www.cs.colorado.edu/crosby/asr/index.html) est éloquente.

« Q : Je veux devenir administrateur de réseau. Que devrais-je faire ?

R : Aller voir un psy.

Q : Quelle peine est prévue pour le meurtrier d'un utilisateur ?

R : Malheureusement, aux yeux de la loi, les utilisateurs sont considérés comme des êtres humains. Je vous recommande donc d'être discrets dans vos campagnes d'éducation destinées aux usagers. »

Après ces mises en garde, je n'étais pas loin de croire que chaque administrateur de réseau, même aimable, cache un dangereux frustré. Mais une discussion avec deux autres pros m'a convaincue du contraire.

« Les utilisateurs ne me tombent pas sur

les nerfs. Je suis d'un naturel calme, ça calme les gens », confie Georges. Il s'occupe des mêmes utilisateurs depuis six ans et a bien l'intention de continuer. « J'aime le défi de résoudre les problèmes et j'aime aider les gens. J'essaie de faciliter leurs contacts avec la machine. »

Serge a fait ce métier durant huit ans dans trois entreprises. Diverses promotions l'ont amené à délaisser le contact direct avec les utilisateurs mais, jure-t-il, ce n'est pas parce qu'il n'était plus capable de les endurer. « Il y a 10 % de gens difficiles, 20 % de très agréables et 70 % de très normaux », résume-t-il.

Pourtant, même les plus patients auraient de bonnes raisons de dénigrer leurs utilisateurs. Georges reçoit encore des appels d'usagers à l'extérieur de la ville qui essaient de transmettre un document sans avoir pensé à brancher le fil du téléphone dans leur modem. Il en a un au bureau, qui s'obstine à manipuler sa souris à bout de bras, incapable de comprendre qu'il peut tout simplement la soulever et la ramener près de lui. Serge a connu un employé qui utilisait son lecteur de cédéroms pour poser sa tasse de café. Quant à Éric, il voit régulièrement des gens se plaindre que leurs collègues n'ont pas accès à leurs textes... parce qu'ils n'ont pas encore compris la différence entre sauvegarder un document sur le réseau et l'enregistrer sur leur disque dur.

Des histoires d'usagers idiots, vous en trouverez des dizaines dans Internet (www.rinkworks.com/stupid, www.ecis.com/weasel/support/techsup.html, www.elsop.com/wrc/humor/truetechn.htm, etc.). Certaines semblent avoir été inventées de toutes pièces, mais les anecdotes de mes interviewés m'ont convaincue que tout était possible.

Comme cet employé inquiet « des interférences causées sur l'ordinateur par les rayons UV projetés par les néons », car l'appareil était bruyant. « C'est seulement le ventilateur à l'intérieur de l'ordi qui avait besoin d'huile », se souvient Serge. Ou ce type qui parlait à sa souris comme dans un micro dans l'espoir de faire démarrer l'ordinateur.

Éric se souvient encore de cette cliente paniquée à l'idée que sa souris était folle. « Quand elle la descendait, le curseur à l'écran montait, et inversement. J'ai fini par comprendre qu'elle la tenait à l'envers, le fil pointé vers elle ! » Et ce monsieur qui se plaignait que sa souris glissait mal et qu'il ne voyait rien à l'écran : il promenait sa souris SUR l'écran !

Bref, si vous ne voulez pas passer pour un code 18 (le problème est à 18 pouces de l'écran), allez consulter les dix commandements du soutien technique (dameon.meaux.net/commandments.htm).

Bell Mobilité sort gagnante des enchères de licences sans fil

Presse Canadienne

UNE DIVISION du groupe BCE a annoncé hier avoir investi 720 millions de dollars pour 20 nouvelles licences d'exploitation de téléphonie sans fil, dans les hautes fréquences de deux gigahertz.

Avec différents partenaires canadiens, Bell Mobilité a décroché ces créneaux du spectre électromagnétique au cours des enchères du ministère fédéral de l'Industrie.

Cette filiale de BCE est associée à Aliant dans les provinces Maritimes, à MTS au Manitoba et à SaskTel en Saskatchewan, lit-on dans un communiqué, afin de vendre des services dits de « troisième génération » comme celui d'un fureteur pour naviguer dans Internet.

Pierre Blouin, président de Bell Mobilité, souligne que ces créneaux ont été acquis à bon prix, en moyenne 1,40 \$ par mégahertz par habitant sur tout le territoire desservi. Aux États-Unis, une enchère vient de se sol-

der par des prix atteignant 6,28 \$ CAN par mégahertz par habitant.

Au Canada, Sprint PCS et Microcell Communications ont renoncé aux enchères, jugeant que les prix avaient atteint des niveaux les rendant non viables économiquement.

Bell Mobilité a obtenu deux blocs de fréquence de 10 mégahertz chacun dans le sud de l'Ontario, incluant Toronto ; ces largeurs de bande étaient les plus convoitées par les enchérisseurs. BCE détient maintenant 55 mégahertz dans la région, plus que tout autre exploitant.

Cette division de BCE a également décroché trois blocs de 10 mégahertz en Alberta et en Colombie-Britannique, un investissement qui revient à 0,17 \$ par mégahertz par habitant servi.

Par ailleurs, en vertu d'un accord, Bell Mobilité et chaque partenaire dans une région donnée sont codétenteurs des blocs de fréquence et faciliteront l'accès aux partenaires des autres régions.

General Electric licencierait jusqu'à 75 000 salariés

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le conglomérat industriel américain General Electric (GE) pourrait licencier jusqu'à 75 000 personnes, affirme l'hebdomadaire économique *Business Week* dans son édition la plus récente.

Un porte-parole de GE a démenti ces affirmations en précisant ne pas savoir quelles étaient les méthodes de calcul retenues par le magazine pour arriver à ce total.

Selon *Business Week*, ces suppressions d'emplois représentent 15 % de la main-d'oeuvre totale de GE et seront étalées sur les deux prochaines années. Le magazine indi-

que que ces réductions ne comprennent pas celles déjà annoncées par GE pour la chaîne de magasins Montgomery Ward.

Business Week ajoute que les coupes d'emplois résulteront essentiellement de l'intégration d'Honeywell, qui réduirait de 50 000 (42 % du total) les emplois dans ce groupe dont GE s'est porté acquéreur en octobre dernier.

Le président-directeur général de General Electric, Jack Welch, avait déclaré le 16 janvier, sur la chaîne de télévision financière CNBC, qui appartient à GE, qu'il y aurait des « licenciements importants » chez General Electric et Honeywell.

Mitel souffre du ralentissement

SUSAN TAYLOR
Reuters

OTTAWA — La société Mitel Corp. a indiqué hier qu'un ralentissement généralisé de l'industrie a eu des répercussions sur ses ventes de semi-conducteurs et l'oblige à encaisser une perte au prochain trimestre.

Mitel, dont la vente des activités de systèmes téléphoniques à son cofondateur Terry Matthews sera conclue ce mois-ci, a aussi annoncé que ses résultats du troisième trimestre ont été victimes de hausses de coûts dans la recherche, les ventes et l'administration.

Les clients de Mitel ont accumulé des stocks de huit à dix semaines, et ne commandent plus d'autres puces de communications, a affirmé le chef de la direction de l'entreprise, Kirk Mandy, au cours d'une téléconférence avec des analystes hier. « La situation continue de se détériorer, a dit M. Mandy. Toutefois, nous sommes convaincus que nous pourrions tirer notre épingle du jeu. »

Mitel a dégagé un bénéfice net de 10,2 millions de dollars de ses activités de puces, soit 8 cents par action, par rapport à des revenus de 171,1 millions au troisième trimestre terminé le 29 décembre.

Au deuxième trimestre, Mitel avait enregistré des ventes de puces de 194,3 millions et avait dit s'attendre à ce que ses revenus chutent d'environ 10 % au troisième trimestre.

Mitel a indiqué que les ventes au quatrième trimestre devraient s'établir à 125 millions. L'entreprise s'attend à une perte

nette ajustée de ses activités poursuivies de 10 cents par action pour ce prochain trimestre.

« Il est clair que les prévisions de résultats pour la prochaine année seront probablement en baisse, a observé Brian Piccioni, un analyste chez BMO Nesbitt Burns. Il y a beaucoup de nouvelles informations parce que, pour la première fois, nous voyons les chiffres historiques du secteur des semi-conducteurs totalement segmentés et nous devons analyser cela. »

En incluant une perte de 8,6 millions résultant d'activités abandonnées, et une autre de 35,8 millions en frais d'amortissement, Mitel a rapporté une perte nette de 34,2 millions, soit 28 cents par action, au troisième trimestre.

Mitel n'a pas fourni de prévisions pour l'année financière à venir, période pour laquelle règne toujours une incertitude importante par rapport à la demande des clients.

Malgré la stagnation des revenus, la firme d'Ottawa a affirmé qu'elle maintiendrait ses dépenses en recherche et développement à un niveau de 19 % des revenus. La compagnie estime que le ralentissement sera à son pire au quatrième trimestre, mais que les choses se replaceront par la suite.

Mitel obtiendra 350 millions pour la vente de ses activités de systèmes téléphoniques, dans lesquelles elle conservera toutefois une participation de 10 %. La transaction comprenait la vente du nom « Mitel », et la société devrait annoncer sa nouvelle appellation en février ou en mars.

Le ménage continue de plus belle chez Netgraphe

ARIANE KROL

Le directeur de l'information André Bélanger et le directeur des communications Martin Ouellet ne travaillent plus chez l'éditeur Internet Netgraphe. Et une dizaine d'autres départs sont à prévoir, a appris *La Presse*.

Les dirigeants qui demeurent en poste voient leurs responsabilités augmenter. C'est le cas de Denise Chartrand, qui devient vice-présidente, édition Web. « Cela regroupe la totalité des sites de Netgraphe, sauf Jobboom », dit le président de Jobboom, André Forest.

Denise Chartrand, qui s'occupait du portail InfiniT, supervise maintenant les portails Mégagiciel et Multimédium, ainsi que les activités de répertoire (La Toile du Québec et France.Toile.com).

Deux personnes qui relèvent d'elles voient aussi leur tâche s'accroître. Gilles Lajoie, éditeur du portail financier Webfin, est maintenant directement responsable du site techno Multimédium. Stéphanie Simard, directrice des contenus pour la Toile du Québec, hérite de Mégagiciel et de France.Toile.com, le répertoire fourni à mages.com, un portail qui appartient à la société française 9 Telecom.

« France.Toile.com est en fonction depuis le début de l'année et cinq ou six personnes travaillent à Montréal pour ajouter de nouvelles entrées », précise André Forest. Le produit est livré mais le contrat, évalué à environ un million de dollars, est encore à l'étape de l'entente de principe. « On travaille sur une base de confiance », assure André Forest.

D'autres postes abolis

Par ailleurs, une dizaine d'employés qui conçoivent des sites Internet pour des clients

externes verront leurs postes abolis. Ces employés, qui étaient une douzaine au moment où Netgraphe a acheté la firme d'intégration de systèmes Progisia Informatique en septembre, devaient d'abord être transférés à la nouvelle filiale. Quelques-uns sont déjà partis, et les autres n'iront finalement pas chez Progisia. « Ça n'a pas été annoncé, mais ces employés-là le savent », a indiqué une source. Il s'agit surtout de programmeurs, d'intégrateurs Web et d'infographistes.

La direction de Netgraphe a rassemblé les employés en petits groupes hier matin pour leur annoncer la nouvelle structure de direction. Martin Ouellet n'a pu être joint, alors qu'André Bélanger, qui était chez Netgraphe depuis plusieurs années, a refusé de commenter.

Yves Williams, cofondateur et ex-vice-président de La Toile du Québec, deviendra consultant de Netgraphe pour des projets spéciaux, a indiqué le président de Jobboom.

Des questions

Les employés de Netgraphe continuent à se demander quel sera l'impact de l'intégration des portails de Canoe dans leur entreprise.

« Qu'il s'agisse d'embaucher, de débaucher ou de développer des projets, chacune des entreprises va continuer à prendre ses propres décisions opérationnelles », affirme André Forest, qui fait également partie du comité d'intégration Canoe-Netgraphe. Il s'attend à ce que les administrateurs indépendants de Netgraphe prennent jusqu'à deux mois et demi pour se prononcer sur la proposition de Quebecor Media.

Ce statu quo n'empêche pas les collaborations. À partir de samedi, par exemple, le *Journal de Montréal* publiera un résumé de certaines offres d'emplois affichées sur le portail Jobboom.

Clarica, compagnie d'assurance sur la vie
Avis de dividende
Avis est donné par la présente qu'un dividende de dix-neuf cents (0,19 \$) l'action ordinaire entièrement libérée du capital-actions de Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, a été déclaré pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2000 et sera payable le 16 mars 2001 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 février 2001.
Par ordre du conseil d'administration
Mary E. Duncan
Vice-présidente principale, directrice du service juridique et secrétaire de la compagnie Clarica, compagnie d'assurance sur la vie
Le 2 février 2001, Waterloo, Ontario

CLARICA
Investissements et assurances de personnes. - Depuis 1870.
2928916

Clarica, compagnie d'assurance sur la vie
Avis de dividende
Avis est donné par la présente qu'un dividende de 0,40625 \$ l'action privilégiée de catégorie A, série 1, entièrement libérée a été déclaré sur les actions privilégiées de catégorie A, série 1, de la compagnie émises et en circulation et que ce dividende sera payable le 31 mars 2001 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 mars 2001.
Par ordre du conseil d'administration
Mary E. Duncan
Vice-présidente principale, directrice du service juridique et secrétaire de la compagnie Clarica, compagnie d'assurance sur la vie
Le 2 février 2001, Waterloo, Ontario

CLARICA
Investissements et assurances de personnes. - Depuis 1870.
2928914

Banque de Montréal
AVIS DE DIVIDENDE EN ACTIONS
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Banque de Montréal (la « Banque ») a déclaré un dividende en actions de 100 % sur les actions ordinaires en circulation de la Banque, qui se traduit par un fractionnement à raison de deux actions pour une.
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES ÉGALEMENT DONNÉ que le dividende en actions de 100 % sera versé le 14 mars 2001 aux porteurs d'actions ordinaires inscrits en date du 5 mars 2001.
Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec la Société de fiducie Banque de Montréal au 1-800-332-0095.

Par ordre du conseil d'administration
VELMA J. JONES
Vice-présidente et secrétaire
Toronto, le 23 janvier 2001

293716

Banque de Montréal
AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que l'assemblée annuelle des actionnaires de 2001 se tiendra à compter de 9 h 30 (heure normale du Pacifique) le mardi 27 février 2001, à l'hôtel Four Seasons, salle Park Ballroom, 791 West Georgia Street, Vancouver (Colombie-Britannique), aux fins suivantes :
1. recevoir les états financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000 et le rapport des vérificateurs y afférent;
2. nommer les vérificateurs pour 2001;
3. élire le conseil d'administration pour 2001;
4. examiner et, s'il est jugé à propos, confirmer par résolution spéciale une modification au règlement spécial A - Rémunération des administrateurs;
5. étudier les propositions d'actionnaires figurant à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations; et
6. délibérer sur toute autre question régulièrement soumise à l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration
VELMA J. JONES
Vice-présidente et secrétaire
Toronto, Canada
le 12 janvier 2001

2926493

Le Brésil bloque temporairement une demande du Canada à l'OMC

Presse Canadienne

OTTAWA — Le Brésil est parvenu à bloquer temporairement une demande du Canada pour que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) examine les modifications apportées récemment au programme brésilien de subvention des exportations.

À une réunion de l'OMC, hier matin, le Canada a demandé à un groupe spécial de l'organisation de déterminer si le nouveau programme ProEx, utilisé notamment par le Brésil pour favoriser les ventes du fabricant d'avions régionaux Embraer, était conforme aux règles du commerce international. Le Brésil a alors utilisé des objections administratives pour bloquer la demande du Canada.

Le Canada demandera donc la tenue, d'ici dix jours, d'une réunion de l'OMC au cours de laquelle un groupe spécial sera mis sur pied pour étudier la question. « Les efforts du Brésil en vue de bloquer notre demande de précision des modifications apportées récemment par ce pays au programme ProEx confirment ce que nous savions déjà : ProEx demeure illégal et les Brésiliens savent que le groupe spécial de l'OMC leur donnera tort encore une fois », a déclaré par voie de communiqué le



Enrique Rzezinski, vice-président d'Embraer.

ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew.

La dispute entre le Canada et le Brésil devant l'OMC dure depuis plus de deux ans. Selon Ottawa, ProEx procure un rabais équivalent à 2,5 millions de dollars pour chaque avion vendu par Embraer, ce qui lui permettrait de faire une concurrence déloyale au fabricant canadien Bombardier. Un groupe spécial d'arbitrage de l'OMC a donné raison au Canada et a exigé du Brésil qu'il abandonne ProEx — qui offre des rabais d'intérêts sur les prêts accordés pour les biens

destinés à l'exportation. Le Brésil a depuis apporté des modifications à son programme.

Au mois d'août, l'OMC autorisait le Canada à appliquer des sanctions commerciales totalisant 344 millions par année à l'endroit du Brésil. À la fin du mois de décembre, le gouvernement fédéral annonçait qu'il offrait une garantie de prêt représentant 75 % d'un contrat qui pourrait atteindre trois milliards de dollars, pour l'achat d'avions de Bombardier par une filiale d'United Airlines située au Wisconsin.

Un autre départ chez Quebecor

CHARLES CÔTÉ

Le contrôleur et trésorier de Quebecor, Benoît Huard, quittera son poste dans deux semaines pour se joindre à la société Future Électronique.

« On m'a fait une proposition que je n'ai pas pu refuser. On m'offre un poste qui constitue pour moi une promotion », a expliqué hier à La Presse M. Huard.

M. Huard sera vice-président, finances et trésorier, chez Future Électronique, un grand fabricant des pièces électroniques. Cette entreprise à capital fermé appartient à l'homme d'affaires Robert Miller. Future Électronique compte 5000 employés dans le monde et 1500 travailleurs à Pointe-Claire.

M. Huard quitte Quebecor après y avoir passé la majorité des 14 dernières années. Comme adjoint de Claude Hélie, chef des opérations financières de Quebecor, il a joué un rôle important dans le financement de l'acquisition du Groupe Vidéotron, réalisé avec un emprunt record de 4,2 milliards de dollars contracté auprès de la Banque Royale.

Le poids de ce financement se fait de plus en plus lourd depuis que le marché boursier s'est effondré, dégonflant la valeur des éléments d'actif dont Quebecor comptait se départir pour l'alléger.

Cependant, M. Huard affirme que son départ n'est pas lié à cette conjoncture. « Je n'ai même pas sollicité cette offre, elle s'est présentée à moi et je l'ai acceptée, car elle était bonne pour l'évolution de ma carrière », a-t-il indiqué.

En outre, M. Huard était un contact privilégié des analystes financiers qui suivent le titre de Quebecor.

M. Huard avait déjà quitté la direction de Quebecor en 1997, après un séjour de dix ans au sein de l'entreprise. Il avait alors brièvement travaillé à la papeterie Avenor, avant de réintégrer la direction de Quebecor en 1998, après le décès de Pierre Péladeau et la passation des pouvoirs à son fils Pierre Karl.

Par ailleurs, les derniers cadres de l'ancienne administration du Groupe Vidéotron ont quitté l'entreprise au cours des dernières semaines, a-t-on appris hier. Il s'agit de Richard Alain, de Jean-François Bureau, de Danielle Dagenais, de Denise Perreault et de François Ramsay.

Montréal et Ottawa, seules à échapper à la stagnation de l'industrie hôtelière

SILVIA GALIPEAU

LES HÔTELIERS de Montréal et d'Ottawa ont de quoi se frotter les mains : ils devraient être les seuls à connaître de beaux profits en 2001, de nombreux touristes se disputant un nombre de chambres restreint. Ailleurs au pays, la dynamique est inversée. La quantité de chambres offerte va en augmentant, tandis que l'affluence touristique stagne.

C'est ce qui ressort d'un rapport annuel de Colliers International. Cette firme élabore un indice de croissance de l'industrie de l'hôtellerie depuis 12 ans, afin de comparer l'évolution des marchés de l'hôtellerie au pays. Cet indice est basé sur la demande, l'offre, le prix offert, le prix que les consommateurs affirment être prêts à payer, etc.

En 2000, l'indice national n'a cru que de

1 %. Pour 2001, la firme entrevoit une croissance moindre, de 0,7 %. En un mot, les hôteliers ne devraient pas s'attendre à une grande croissance cette année.

Seules exceptions, et elles sont de taille : les villes de Montréal et d'Ottawa. Alors que leurs voisines devraient connaître des reculs de leurs indices pouvant aller jusqu'à 7 % dans le cas de Winnipeg, Montréal devrait plutôt connaître une hausse de 8,5 % pour les hôtels du centre-ville et de 7,8 % pour ceux établis près de l'aéroport de Dorval.

Pour Ottawa, la croissance prévue est moindre, mais devrait tout de même atteindre 7,6 %. « L'offre en matière de chambres y est bas, mais il n'y a pas que cela. Montréal est en renaissance, il y a une confiance dans l'économie, une croissance du secteur technologique, peu d'offre de chambres, mais

une grande demande », a expliqué hier Alam Pirani, directeur général chez Colliers International.

L'explication serait la même pour la région d'Ottawa : vigueur économique, affluence touristique et, parallèlement, peu d'hôtels pour répondre à la demande.

En ce qui a trait à la performance hôtelière en 2000, les marchés qui ont le mieux réussi sont ceux d'Ottawa et de Toronto avec, respectivement, une croissance de 9,4 % et de 6,9 %. Montréal a suivi de près, avec une croissance de 4 %.

Ailleurs, c'est dans l'Ouest que l'indice a le plus chuté, notamment dans la région de l'aéroport de Vancouver, de même que dans les régions de Victoria et Winnipeg. Les hôtels de l'aéroport de Vancouver ont perdu 17,5 % de leur valeur. Pourquoi ? À cause de

la hausse importante de l'offre, qui a fait augmenter le nombre de chambre de 65 % au cours des trois dernières années, indique l'étude.

Gare aux généralisations, a toutefois prévenu Tony Pollard, président de l'Association des hôtels du Canada. Les touristes ne fuient certainement pas l'Ouest canadien, puisque la région de Whistler, notamment, a connu une hausse de son indice de 5,4 % en 2000, lequel devrait continuer de croître en 2001. Le problème en est un d'offre et de demande. « Quand il y a plus d'offre que de demande, il y a un problème. Mais dans la plupart des cas, ce n'est pas un problème de demande, puisque la demande n'a presque pas bougé au cours des années », a-t-il affirmé. Bref, l'offre a tout simplement crû trop rapidement.

Courtage

Direct

PROFITEZ D'UN BON APPUI

BÉNÉFICIEZ DE L'ASSISTANCE D'UNE ÉQUIPE HORS PAIR POUR EFFECTUER VOS TRANSACTIONS.

En optant pour le mode de courtage Direct de Courtage à escompte Banque Nationale, vous placez vos ordres avec l'assistance d'un spécialiste en placement chevronné. Celui-ci vérifie la convenance de vos transactions avec vos objectifs de placement et votre tolérance au risque.

Profitez d'un bon appui dans la gestion de votre portefeuille; vous serez plus à l'aise.

Pour en savoir plus sur le mode de courtage Direct, composez le (514) 866-6755 ou le 1 800 363-3511.

Ou consultez notre site au www.invesnet.com.

INVESTISSEZ DANS VOS REER

COURTAGE À ESCOMPTE BANQUE NATIONALE

VOUS SEREZ PLUS À L'AISE

Ottawa vendra sa participation dans Petro-Canada

Reuters

OTTAWA — Le gouvernement canadien a indiqué hier qu'il ramènerait aujourd'hui au Parlement son projet de loi encadrant la propriété de la société pétrolière Petro-Canada.

Le leader du gouvernement libéral à la Chambre des communes, Don Boudria, a nommé la législation « le projet de loi sur le désinvestissement de Petro-Canada », en précisant qu'elle était liée à la vente de la participation du gouvernement dans la compagnie.

Le directeur des relations avec les investisseurs de Petro-Canada, Fred Kerr, a indiqué qu'il s'agissait davantage d'assouplir les restrictions de propriété dans l'ensemble de l'entreprise, bien que le projet de loi pourrait faciliter la vente de la participation gouvernementale de 18 %.

Un porte-parole du ministre des Finances Paul Martin, Scott Reid, a dit que la politique gouvernementale prévoit déjà une éventuelle vente de sa participation, mais qu'« aucune vente n'est imminente ».

Le gouvernement fédéral possède environ 50 millions d'actions de Petro-Canada qui, à leur prix courant de plus de 35 \$ l'action, représentent la coquette somme de 1,75 milliard de dollars. Don Boudria a dit que le projet de loi, abandonné lorsque le premier ministre Jean Chrétien a déclenché les élections fédérales à l'automne, pourrait être acheminé vers un comité de la Chambre des communes d'ici quelques semaines. Ce projet de loi doublerait l'actuelle limite de participation individuelle, de 10 % à 20 %, et éliminerait la limite globale sur la propriété étrangère. De plus, il assouplirait les restrictions sur la vente des éléments d'actif de Petro-Canada, ancienne société d'État privatisée au début des années 1990.

Ivanhoé fusionnera avec Cambridge

Reuters

IVANHOÉ entend fusionner avec Cambridge afin de créer un acteur de premier plan dans l'immobilier commercial au Canada, a indiqué hier la filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La décision de fusionner fait suite à l'acquisition et à la fermeture du capital de Cambridge par Ivanhoé l'année dernière. La direction prévoit que la fusion se fera sans heurter ses activités quotidiennes.

La nouvelle société sera baptisée Ivanhoé Cambridge et son siège social sera à Montréal. Elle disposera d'un portefeuille de propriétés commerciales s'élevant à près de sept milliards de dollars. « Ensemble, nous serons un acteur de taille dans le marché très concurrentiel de l'immobilier d'aujourd'hui », a déclaré le président du conseil d'Ivanhoé et de Centres commerciaux Cambridge ltée, Fernand Perreault.

700 Affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

FAITES-VOUS payer lorsque quelqu'un utilise le téléphone. Infos: 24 h au 514-940-8011

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIÉ(E)S DEMANDÉ(E)S

Propriétaire d'une opération de GO-Kart complètement équipée recherche associé(e)(s), pour ouvrir une piste à Montréal. Pour informations:

Fax: 514-937-2580

E-mail: URECHRIS@aol.com

715 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES

Saisie, impôt, TPS, TVQ, Hydro. Proposition un seul paiement/mois. Ouvert 8-20h, 7 jrs/7

514-342-0444; 819-429-5550

800 Avis

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS. La Pharmacie Maurice Haddad, située au 1665 Le Corbusier, Laval, ferme ses portes le 28 janvier 2001. Les dossiers de ses clients sont transférés à la Pharmacie Domenico Costa, 1660 Le Corbusier, Laval, 450-681-4776

805 AVIS DIVERS

C.O.M.O. TIRAGE #5

2866 2654 1630 2510 1720 2382 1052

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que Denis Leblanc, dont l'adresse du domicile est le 111, rue Vinet, appartement 605, Montréal, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jean Denis Leblanc. Montréal, le 7 décembre 2000.

PRENEZ AVIS que le Réseau Québécois du Transpersonnel demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Re 31 janvier 2001.

PLUS PRÈS DE VOUS

Du lundi au vendredi dans

La Presse

MONTREAL PLUS

202421VA

2024257

Schwartz et les dirigeants de Chapters se félicitent mutuellement

Presse Canadienne

TORONTO — Sentant la victoire toute proche, le financier Gerry Schwartz a félicité hier la direction et le conseil d'administration de la chaîne de librairies Chapters pour la résistance qu'ils ont opposée à sa tentative de prise de contrôle, le contraignant ainsi à majorer son offre publique d'achat.

« Ils se sont battus avec ténacité et de façon efficace afin de défendre les intérêts de

leurs actionnaires », a dit M. Schwartz, président de Trilogy Retail Enterprises, dont l'OPA non sollicitée pour Chapters a finalement fait l'objet d'une recommandation favorable du conseil d'administration, mercredi soir. Ce dénouement survient deux mois après le dépôt de l'offre de Trilogy.

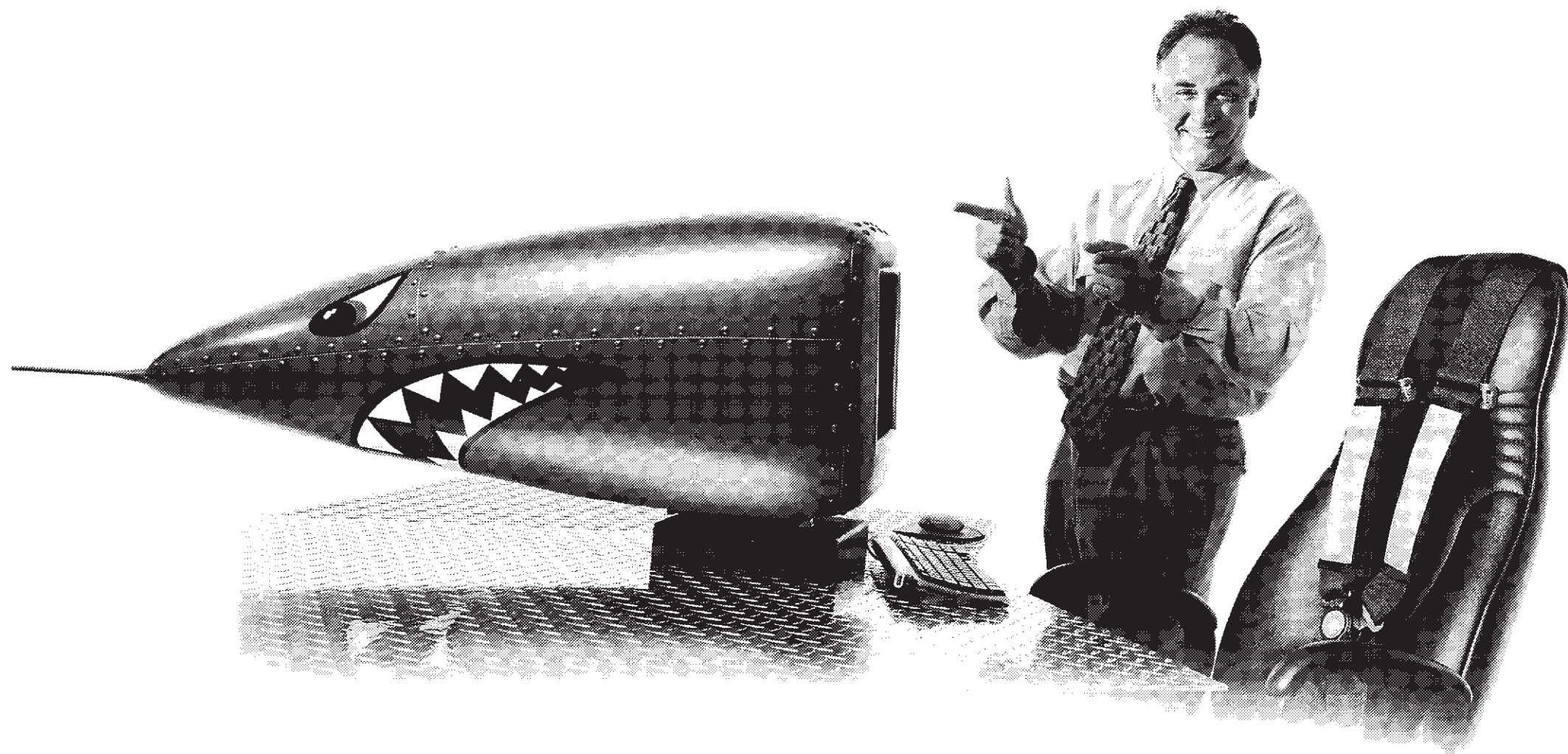
M. Schwartz et son épouse Heather Reisman, chef de la direction de la chaîne de librairies concurrente Indigo, entendent fusionner les deux entreprises.

Le chef de la direction de Chapters, Larry Stevenson, a lui aussi adopté un ton conciliant maintenant que les hostilités semblent terminées. « Gerry Schwartz a joué ses cartes avec beaucoup, beaucoup d'astuce. Je leur souhaite la meilleure des chances. J'ai beaucoup de respect pour eux. »

Les dirigeants et membres du conseil d'administration de Chapters ont finalement cédé devant la tentative de prise de contrôle de Trilogy, en annonçant mercredi soir qu'ils re-

commandaient aux autres actionnaires d'accepter son offre de 17 \$ par action, au comptant.

Dans un communiqué, le conseil d'administration reconnaît qu'il est « fort probable » que l'offre de Trilogy obtienne l'appui d'actionnaires possédant au moins 34 % des actions de Chapters. De ce fait, l'offre concurrente du détaillant en articles électroniques Future Shop deviendrait caduque, puisqu'elle est conditionnelle au dépôt d'au moins les deux tiers des actions.



« Je ne serais tout simplement pas en affaires sans Internet Haute Vitesse. »

Yves Dion, ing., président, Dynetsys Technologies inc.

« Mon entreprise œuvre dans le domaine de l'ingénierie urbaine. J'utilise donc l'accès Internet Haute Vitesse de Bell pour échanger de l'information avec mes clients et collaborateurs. La Haute Vitesse me permet de transmettre rapidement de gros fichiers comme des images, des vidéos et des documents multimédias.

Grâce à la Haute Vitesse, j'ai accès à des contrats de grande importance. Aujourd'hui, je ne pourrais tout simplement plus me passer de l'accès Internet Haute Vitesse de Bell, parce que cet outil est vraiment essentiel à mes activités. »

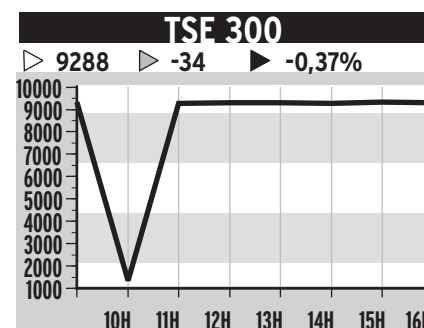
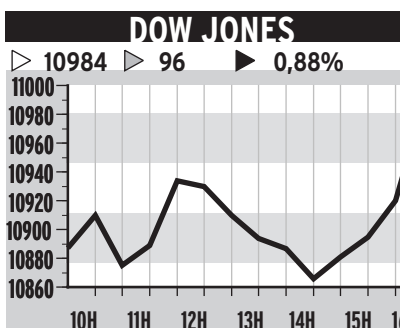
Pour un temps limité, obtenez l'accès Internet Haute Vitesse de Bell au prix de l'accès Internet de base les deux premiers mois. Pour plus de détails, composez le

1 877 733-BELL
www.bell.ca/HV

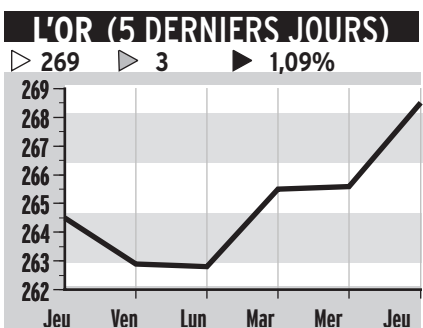
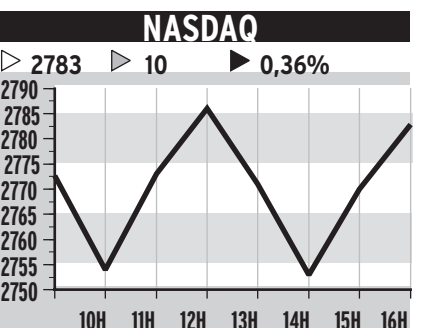
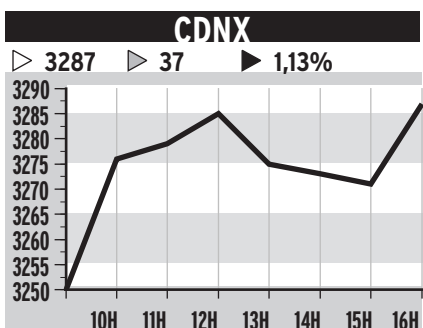


Certaines conditions s'appliquent. Là où la technologie le permet.

► Fermeture ► Variation quotidienne ► Variation quotidienne en %



LES MARCHÉS D'HEURE EN HEURE



LA BOURSE EN BREF

CDNX				
VOLUME				
Jeu	39 862 260			
Mercredi	42 036 529			
INDICES CDNX				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
Marché(CDNX)	3288,1	3263,3	3286,86	+36,80
FAITS SAILLANTS				
	Jeu	Mercredi		
Actions trans.	8 439	9 274		
Gains	267	279		
Pertes	297	268		
Inchangé	625	615		

VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
IntraCoastal Sys	1 246 200	0,35	-0,03	
Jupiter Power Intl	1 074 800	1,04	+0,04	
Caltech Ltd	851 000	0,29	+0,04	
Blue Lightning	736 609	0,08	+0,01	
Zoconex Corp	729 500	0,03	-0,01	

NEW YORK

VOLUME				
Jeu	1 085 425 270			
Mercredi	1 255 133 590			
INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Industries	11065,1	10759,8	10983,6	+96,2
20 Transports	3157,08	3062,40	3127,82	+20,06
15 Serv.pub.	373,71	363,21	369,41	-2,91
Composés	3340,62	3246,34	3311,75	+15,93

FAITS SAILLANTS				
	Jeu	Mercredi		
Actions	3 293	3 321		
Gains	1 725	1 776		
Pertes	1 373	1 373		
Inchangé	195	172		
Hauts 00	240	257		
Bas 00	5	3		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
	Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
AOL Time Warner	31 790 500	49,83	-2,73	
Gen Electric	17 315 300	46,23	+0,25	
AT&T Corp	13 933 400	24,46	+0,47	
Lucent Tech	13 862 500	19,00	+0,42	
Micron Tech	13 171 900	42,18	-3,59	
Adv Micro Dev	12 444 200	25,71	+1,11	
K mart	12 200 700	9,19	+0,44	

INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1613,31	1594,59	1613,34	+9,33
20 Transports	743,26	731,76	743,08	+8,55
Serv. pub.	315,98	310,93	312,91	-3,07
40 Finances	165,23	163,88	165,11	+1,09
500 Composés	1373,50	1359,34	1373,47	+7,46
100 Composés	719,70	711,25	719,70	+4,50

Volume	39 862 260
Fermeture	3286,86
Variation	+36,80

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	Valeurs	Ventes
A - B						Aventura Egy	80
A&B Geoscient	175	0,35	0,30	0,31	0,04	AVI Software	7
A&CDO Inds	51	1,00	1,00	1,00		Aviso S & G	7
A&D Corp.	22					AVI Info y	22
Abacus Corp. y	968	0,03	0,02	0,03		AVVA Techs	22
Abacus Minis a	61	0,69	0,69	-0,03		As. Portin In	10
	65	0,23	0,22	0,01		Avio Music	

MMUNS DE PLACEMENT

D 11 $\dot{a}$

les meilleurs fonds communs d'aujourd'hui

investit dans les fonds communs, comme par www.actionseindirect.com 

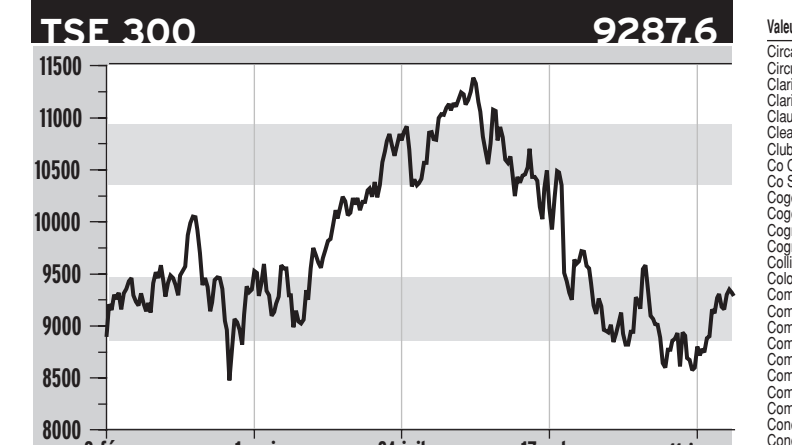
1 an 3 ans 5 ans Depuis le début ACTIONS EN DIRECT

[illegible]

devraient savoir que les placements en fonds communs ne sont pas garantis, la valeur peut baisser et le rendement fluctuer avec le temps et les résultats passés ne sont pas garantis de rendements futurs. Les placements en fonds communs peuvent s'accompagner de commissions, de commissions de maintien, de frais de gestion et d'autres frais. Actions en direct Banque Royale Inc. ne fournit pas de conseils spécifiques en matière de placement. Les investisseurs sont responsables de leurs propres décisions de placement. Membre

29.

D8



COMMENT LIRE LES COTES FINANCIÈRES

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

Div Dividende par action sur une base annuelle.
Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes En centaines sauf si la mention «z» (unités) apparaît. Les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle.
Haut Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm. Cours à l'arrêt des transactions.
Ch. Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

EXPLICATION DES COTES

Bourse de Toronto et Montréal

p ou o Titre assujéti à une réglementation spéciale.
f Lot brisé.
z Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
Wt ou w Un de souscription (Warrant).
pr Unités de capital-actons.
ro Action privilégiée.
Offre d'offre.

Bourse CDNx

a Compagnie mature.
p Capital de risque.
Toutes les autres compagnies sont juniors

Bourse de New York

g Dividende en dollars canadiens.
e Dividende extraordinaire.
Div Dividende en action.
c Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
x Paiement suspendu du dividende.
s Après fractionnement d'actions.
x Ex-dividende.
df Nouveau haut de l'année.
df Nouveau bas de l'année.
pd Action privilégiée.
Wt Bon de souscription.
vt Suspension des transactions.
vi Situation de faillite.

Fonds communs de placement

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable du fonds.
Ces données sont pour information seulement et sont sujettes à confirmation après de l'émetteur.
S Sans commission.
g Avec frais de rachet.
o Avec frais d'achat ou de rachat.
y Évaluation différée.
u Non disponible.
x En dollars américains.
xt Ex-dividende. Ex-dividende signifie que l'acheteur du fonds n'a pas droit au dividende pendant la période.
m Achat minimum de 150 000.
— Institut des fonds d'investissement du Canada.
I Signifie que le fond exige des frais à l'achat.
vanpa Valeur liquidative nette par action.

n	Sans commission.
g	Avec frais de rachat.
o	Avec frais d'achat ou de rachat.
y	Evaluation différée.
z	Non disponible.
x	En dollars américains.
u	Ex-dividende. Ex-dividende signifie qu'un acheteur du fonds n'a pas droit au dividende pendant la période ex-dividende.
m	Achat minimum de 150 000\$.
—	Institut des fonds d'investissement du Canada.
l	Signifie que le fond exige des frais à l'achat.
vanpa	Valeur liquidative nette par action.

NASDAQ 2782.7



Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include Curis, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp.

A - B

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include ACTM, ACTM, ACTM, ACTM, ACTM, ACTM, ACTM, ACTM, ACTM, ACTM.

C

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

A - B

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

C

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

D - E

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

NASDAQ

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include Curis, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp.

D - E

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

F - G

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

H - J

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

K - L

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

M - N

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

NASDAQ

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include Curis, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp, CytbOp.

O - P

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

Q - R

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

S - T

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

U - V

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

W - X

Table with 10 columns: Valeurs, Sym., Div., Ventes, Haut, Bas, Fer., ch., 52 sem. Haut, Bas. Rows include AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR, AAR.

LES DEVISES

Table with 3 columns: Devise, Taux, Variation. Rows include Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Bahamas, Bahreïn, Belgique, Bermudes, Brésil, Bulgarie, Carabes, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Couronne danoise, Égypte, Émirats, Espagne, États-Unis, Europe, Finlande, France, Franc suisse, Grèce, Guyane, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Japon, Jamaïque, Kenya, Koweït, Liban, Libye, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Océanie, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Slovaquie, Slovincie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine, Venezuela, Les cotes sont en devises canadiennes.

LE PÉTROLE

Table with 3 columns: Pétrole, Prix, Variation. Rows include Saudi Arabian light, North Sea Brent, West Texas Intermediate.

LES MÉTAUX

Table with 3 columns: Métal, Prix, Variation. Rows include Argent, Or, Platine, Palladium, Rhodium, Iridium, Cobalt, Nickel, Zinc, Cuivre, Aluminium, Fer, Manganèse, Sélénium, Vanadium, Bismuth, Gallium, Indium, Magnésium, Molybdène, Niochrome, Niobium, Osmium, Rhenium, Rubidium, Strontium, Tantalum, Tellure, Vanadium, Yttrium, Zirconium.

D10

OPTIONS CANADIENNES										MONTRÉAL									
---------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

L'économie américaine frappe un mur

RÉJEAN ROUPDEAU

L'ÉCONOMIE américaine n'a enregistré aucune croissance en janvier pour la première fois en 117 mois, selon la National Association of Purchasing Management (NAPM).

Chaque mois, ce regroupement d'industriels américains publie un indice pour évaluer les intentions des directeurs d'achats des entreprises. Cet indicateur précurseur de l'économie est scruté de près par les observateurs : quand il passe sous la barre des 50, il indique une contraction de l'économie. Il s'est établi à 41,2 en janvier. Il s'agit d'un quatrième mois consécutif sous la barre du 50. En novembre, il s'établissait à 47,9. « Cette situation démontre clairement que le secteur industriel est en récession, mais il est encore trop tôt pour dire si cela va s'étendre à toute l'économie », soutient Clément Gignac, stratège et économiste en chef à la Financière Banque Nationale. Le secteur industriel représente 20 % de l'économie.

Maurice Marchon, professeur d'économie à l'École des hautes études commerciales, a aussi du « mal à croire à une récession globale aux États-Unis ». Il rappelle que la Réserve fédérale (Fed) a réagi promptement en abaissant de 1 % ses taux d'intérêt directeurs en janvier pour redonner de l'élan à l'économie. M. Marchon pense quand même que le premier trimestre de l'année connaîtra une croissance négative de 1 % à 2 %. Il précise toutefois que le deuxième trimestre sera légèrement positif, même si le taux de croissance sera presque nul.

culé à 114,4 en janvier, comparativement à 142,5 en septembre. « Mais il faut mettre ce chiffre en perspective, prévient-il. Lors du creux de la dernière récession, en janvier 1991, il avait touché 55,1. »

Selon lui, la baisse des taux d'intérêt évitera un effondrement de la confiance des consommateurs. Il s'attend à une nouvelle baisse de 100 points centésimaux (1 %) d'ici la fin de l'année, avec une action plus musclée au cours du premier semestre.

Clément Gignac partage son avis. Si les prochaines statistiques confirment une décélération rapide, ce stratège pense que la Fed bougera avant la prochaine réunion, fixée au 20 mars.

Ce matin, M. Gignac suivra attentivement la publication des statistiques de l'emploi aux États-Unis. Une hausse « dévastatrice », de plus de 4,4 % du taux de chômage, risque d'entraîner une réponse rapide de la Fed. Pour sa part, il s'attend à un taux de 4,2 %.

M. Gignac évalue la probabilité d'une récession à 30 %. Même si la croissance de l'économie n'a été que de 1,4 % au quatrième trimestre, il indique que la chute s'explique surtout par la baisse des investissements des entreprises. Pendant ces trois mois, les dépenses de consommation, le principal moteur de l'activité, ont augmenté à un taux de croissance annuel de 3 %. Au pays, le stratège souhaite une baisse « plus décisive » des taux d'intérêt. Il souhaite voir la Banque du Canada « passer de la petite à la grande vitesse ».

FONDS

de la page D 7

[illegible]

TORONTO

Suite de la page D 8

sem Ver

[illegible]

CDNA

10

[illegible]

